

LIGNES MONTAINES

mairie.montignelesrairies@wanadoo.fr

Bulletin trimestriel. Directeur de publication : M. le Maire. Réalisation : commission communication. Distribution : conseil municipal.
Dépôt légal : à parution. Imprimé par la mairie en 200 exemplaires.

2020, une année particulièrement cruelle !

Un début d'année comme tant d'autres, seulement perturbé par quelques tracasseries routinières mais sans grande importance.

Certaines nouvelles troublantes nous parvenaient de Chine mais rien de vraiment inquiétant. Une épidémie due au Corona Virus sévissait et se propageait rapidement. Nous étions loin d'imaginer que trois mois plus tard nous serions tous concernés.

Le lundi 16 mars en soirée, au cours d'une intervention télévisée, le Président de la République ordonnait l'entrée en confinement de tous les Français à partir du 17 mars à 12h00 et la fermeture de la majeure partie des commerces, des aéroports et des gares, de toutes les écoles, des salles de spectacles et de sports ainsi que les terrains de sports, les parcs, etc... Et cela durera jusqu'au 11 mai. Depuis nous apprenons à vivre autrement (gestes barrières, port du masque, rassemblements limités). Il est impératif que tous, sans exception, nous respections les consignes sanitaires préconisées par le gouvernement. Respecter ces mesures, c'est respecter autrui !

Cette situation, si grave soit-elle, n'est pas la seule épreuve à surmonter.

La sécheresse qui sévit à l'heure actuelle est autant, sinon plus inquiétante que la pandémie Covid 19.

On n'enraie pas un dérèglement climatique à coup de confinement ou de vaccin. Déjà, une partie des habitants de notre planète ne mange pas à sa faim, quand sera-t-il demain ? Comment les agriculteurs pourront-ils produire les matières premières nécessaires à notre consommation si de telles périodes de sécheresse s'installent durablement ? Là encore nous devons changer, sans attendre, nos façons d'agir, de vivre, de consommer. Respecter la nature, c'est préserver nos prochains.

Malgré tout nous ne devons pas céder à la morosité, la vie continue.

Dimanche nous allons voter pour élire un nouveau député, j'espère que vous vous rendrez nombreux aux urnes et que, comme aux municipales, le taux de participation à Montigné-lès-Rairies soit un des meilleurs de la circonscription.

Pensez à vous munir d'un stylo et d'un masque.

Bien chaleureusement

Gerard Chassoulier



Journée citoyenne : Un rassemblement est prévu le **19 septembre** (de 8h30 à 12h) pour le **ramassage des déchets** polluant le sol de la commune. Venez nombreux, les enfants sont les bienvenus.

Rappel Info FIBRE : Les personnes concernées par la fibre et devant élaguer leur ligne téléphonique sont invitées à le faire rapidement.

Les branches doivent être à 50 cm au-dessus de la ligne actuelle

Rappel supplémentaire :

Une **Opération de broyage** sera organisée sur le terrain des sports (Route de Durtal) les **22-23 et 24 septembre 2020 de 9h à 12h et de 14h à 17h**.

Le diamètre de vos branchages devra être compris entre **2 et 10 centimètres**. Vous pourrez récupérer votre broyage ou le laisser à disposition de la Commune. D'autre part, une inscription en Mairie est nécessaire afin d'établir une planification de vos arrivées.

Pensez à vous inscrire car il ne reste que quelques jours.



Ado : A toi de jouer...

Tu as entre **11 et 17 ans** : La Mairie organise une après-midi jeux dans la cour de l'école le **samedi 24 octobre, de 14 h à 18h**.

Sauf interdiction de la préfecture, elle est pour le moment maintenue.

Tables de ping-pong, jeux de société, atelier crêpes, et autres surprises vous attendront.

Cette rencontre sera aussi l'occasion de recueillir vos **idées** pour proposer d'autres journées (Balade vélo, match de foot, balade à poney...) Tout est envisageable et toute idée est bonne à proposer.

A vos marques, prêts, jouons !!!

PROPOSITION

Madame Dupuy-Lere émet l'idée de création d'un **groupe de marche à thème** sur les parcours pédestres des environs de la commune.

N'hésitez pas à contacter **Chantal Dupuy-Lere** pour en savoir plus !
(chantal.dupuy7@wanadoo.fr)

Espace de paroles aux lecteurs

Le journal peut être utilisé par chacun pour faire paraître un **petit article** sur un sujet qui lui tient à cœur.

La mairie se réserve toutes fois le droit de ne pas diffuser si elle juge que l'esprit de neutralité et de partage n'est pas respecté, que l'article n'a pas d'intérêt collectif positif (Ex : pas d'annonce) Alors à vos plumes !

Le Saviez vous ?

Nous cohabitons à l'année avec de nombreux insectes. La star du moment ne vous aura pas échappé : **le frelon**.

Attirés par la nourriture, ils détruisent nos arbres fruitiers, s'aventurent à l'intérieur des maisons et sèment la panique ! Particulièrement douloureuse et dangereuse pour l'homme, la piqûre du frelon peut parfois entraîner la mort.

Mais le saviez-vous ?

Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que le frelon, plus **pacifique** et plus **craintif** que les abeilles n'attaque jamais sans raison.

Contrairement aux guêpes, **les frelons** peuvent être attirés par la lumière, et si un nid est installé dans les environs de notre habitation, nous aurons fatalement de la visite.

Dans ce cas-là ne nous affolons pas, ne cherchons pas à les faire sortir. Affolés, ils pourraient devenir agressifs.

Eteignons seulement la pièce, ouvrons la fenêtre, et allumons les lumières extérieures.

Le frelon, attiré par la lumière, partira.

Evidement les soirs d'été, ne nous étonnons pas si un frelon arrive en direction de notre table éclairée par des bougies même parfumées à la citronnelle.

Eloignons la source lumineuse et le frelon s'en ira.

Aussi, les frelons ne supportent pas certaines fumées. Pour les faire fuir, nous pouvons par exemple faire brûler dans une coupelle du **café moulu**, du **marc de café bien sec** ou du **thym**, ou plus simplement allumer quelques bâtons d'encens dans notre logement.

C'est une astuce anti-frelons sans produit chimique plutôt efficace ! Cette astuce est valable également pour éloigner les guêpes, les mouches et les moustiques.

Agenda

22-23-24 septembre : broyage au terrain communal

24 octobre 2020 : journée ados ping-pong, jeux société, atelier crêpes et autres surprises

Repas des aînés : Le repas est pour le moment malheureusement reporté à une date ultérieure.

Associations de Montigné-lès-Rairies

La boule de fort « Les Bons Enfants » : Mr Didier Salé, président, 02 41 32 50 16. Les concours sont pour l'instant suspendus mais la société reste ouverte aux habitants de la commune et aux sociétaires dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Le club de l'amitié : Mr André Canyon, président, 02 41 82 60 57. Le club est ouvert et les nouveaux adhérents sont donc les bienvenus. A ce jour les jeux de cartes sont temporairement suspendus du fait de la réglementation sanitaire.

FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés) : Mr Jean Claude Pétel, président, 09 53 48 13 81. La FNATH fêtera ses 100 ans en 2021. Informations à venir en fin d'année à ce sujet.

Association sportive de Gymnastique : Mme Sylvaine Montrieux, présidente, 02 41 32 50 88. Les cours de gymnastique ont repris le 9 Septembre avec l'arrivée d'un nouveau moniteur, Mr Florian Boursier. Les séances se déroulent dans le respect des consignes sanitaires et les inscriptions sont toujours possibles.

Association de pêche « Le Pouillé » : Mr Michel Boilève, président, 02 41 90 12 94.

Association « S.O.S. Montigné-Lès-Rairies » : Mr Patrick Jubeau, président, 02 41 32 51 89. Organisation annuelle de la randonnée du Louis D'Or chaque premier dimanche de Septembre. La randonnée a été annulée cette année aux vues des circonstances sanitaires, mais nous gardons toutes nos bonnes idées pour la version de 2021.

Ensemble « La Normande Angevine » : Mme Elodie Barillé, présidente, 02 41 32 51 09.

Société de chasse « La Plaine » : Mr Bernard Taudon, président, 02 41 32 50 38

Société de chasse « Les Touches » : Mr Sébastien Taudon, président, 02 41 32 50 38

Nous remercions à l'avance les Ignémontains de ne pas déposer leurs ordures dans les containers de la salle des fêtes, strictement réservés aux usagers de la salle.

Portrait de la rentrée : Quand Montigné avait son école...

En pleine actualité de rentrée des classes, petit zoom sur cette formidable époque où Montigné avait sa propre école. Monsieur Roger Audiot, instituteur à l'école de notre village de 1972 à 1992 nous livre ses souvenirs. Il évoque « un véritable petit cocon familial ». Il se remémore la fête de fin d'année et les voyages scolaires qui rassemblaient parents et enfants. Les voyages étaient financés par une tombola où la plupart des lots venaient des parents (lapins, volailles, œufs). Ces voyages scolaires avaient un tel succès qu'on devait parfois refuser du monde !

Il faut souligner qu'à une époque, l'école de Montigné a accueilli jusqu'à 60 enfants répartis en deux classes. Elle a fermé en 2002 car il manquait des élèves et il n'y avait plus qu'une seule classe à 8 élèves. Quand la classe a fermé, un projet de regroupement pédagogique avec l'école des Rairies a été proposé mais cela n'a pas abouti et finalement un accord a été conclu avec l'école de Durtal.



Aujourd'hui, Montigné compte environ 70 enfants de 3 à 11 ans, scolarisés dans différentes écoles autour de Montigné. C'est pourquoi, l'équipe municipale propose une commission de réflexion autour de la réouverture d'une école. Alors, n'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez y participer et partager vos idées.

C'est la récré...



VACANCES D'HIVER



VACANCES D'ÉTÉ

C	P	R	R	U	E	T	C	E	R	I	D	U
E	R	I	A	T	N	E	M	E	L	E	E	A
S	E	A	E	I	R	E	N	N	O	S	P	E
S	A	E	I	E	L	L	I	R	G	P	E	L
U	U	L	I	E	E	R	T	N	E	E	D	B
O	S	E	R	E	S	T	C	L	S	G	A	A
R	N	V	N	E	Y	O	M	E	S	E	R	T
T	I	E	N	I	P	O	C	L	A	L	A	U
L	A	S	E	E	C	Y	L	L	L	M	A	
R	P	E	L	B	A	T	R	A	C	O	A	E
A	O	O	S	O	L	Y	T	S	O	C	C	R
N	C	R	U	E	S	S	E	F	O	R	P	U
E	C	I	R	T	A	L	U	C	L	A	C	B

CALCULATRICE	CRAIES	ECOLE
ELEMENTAIRE	ELEVES	LIVRE
PROFESSEUR	ENTREE	LYCEE
DIRECTEUR	GRILLE	MOYEN
CAMARADE	STYLOS	PREAU
CARTABLE	APPEL	SALLE
SONNERIE		
COLLEGE		
COPAINS		
TABLEAU		
TROUSSE		
BUREAU		
CLASSE		
COPINE		



Il reste 10 lettres... Mot mystère = _____